



La Fédération des CPTS suit avec attention le déroulement de la négociation de l'accord conventionnel interprofessionnel indispensable au développement de ces communautés sur tout le territoire.

Un cadre institutionnel et financier pérenne est en effet une condition nécessaire à la généralisation des communautés professionnelles territoriales de santé, même si cette condition ne sera pas suffisante.

Ce cadre est nécessaire, car organiser l'ambulatoire, l'exercice de ville, est vital pour un système de santé en très grande difficulté. L'ambulatoire a besoin de moyens pour s'organiser et répondre aux besoins croissants de santé de la population. L'hôpital a besoin d'être soulagé de toutes les demandes de soin qui doivent être traitées en ambulatoire. L'un et l'autre doivent travailler ensemble, et avec les autres acteurs, pour offrir à la population les services attendus dans le secteur de la santé.

Mais ce cadre ne sera pas suffisant. Il devra s'appuyer sur l'initiative des professionnels présents dans chaque territoire. A eux revient la responsabilité de créer une communauté ambulatoire. A eux revient la possibilité d'innover dans l'organisation de leur travail inter professionnel, pour améliorer la réponse aux besoins de santé de la population.

Au législateur de tracer un cadre souple, permettant ces initiatives, mais ce cadre doit laisser aux acteurs de terrain le soin de définir jusqu'où iront les protocoles et les procédures de travail inter professionnel. Avec un seul objectif, toujours plus de qualité, toujours plus d'adaptation pour rendre les services attendus.

La Fédération des CPTS souhaite que la négociation se poursuive dans un climat apaisé et constructif, et aboutisse à ce cadre souple, cohérent, dont les nombreuses initiatives de terrain montrent la nécessité.

- Contacts -

C. LEICHER 06 25 20 01 88 - David Guillet : 06 80 30 51 75
Jean Philippe BREGERE : 06 27 30 24 16 Rebeca Martin Osuna : 06 23 08 84 71

Bureau de la FCPTS :

Président : c.leicher@fcpts.org
Secrétaire : r.martinosuna@orange.fr

Vice Président : davidguillet76@gmail.com
Trésorier : jphibregere@orange.fr